



Anould infos N°1

Bulletin communal d'information

1^{er} semestre 2019



/ Conseil Municipal /	P3	/ Tourisme /	P20 à P21
/ Infos utiles /	P4 à P10	/ Développement durable /	P22 à P23
/ Associations /	P10 à P12	/ Ville et Maisons fleuries /	P24 à P25
/ Sécurité Prévention /	P13 à P16	/ Manifestations /	P27
/ Histoire et Patrimoine /	P17 à P19		

www.anould.fr





Sommaire

Conseil Municipal	P3
Infos utiles	P4 à P10
Associations	P10 à P12
Sécurité Prévention	P13 à P16
Histoire et Patrimoine	P17 à P19
Tourisme	P20 à P21
Développement Durable	P22 à P23
Ville et Maisons fleuries	P24 à P25
Manifestations	P27

Mot du Maire

Je suis très heureux de vous faire parvenir ce premier numéro de notre bulletin communal d'information.

A travers celui-ci, vous pourrez prendre connaissance de la vie de notre cité et y retrouver de nombreux renseignements pratiques.

Merci à l'ensemble de l'équipe rédactionnelle pour son implication et sa réalisation.

Je vous souhaite une bonne lecture.

Le maire, Jacques Hestin.

Mairie d'Anould
622 Rue de Gérardmer
88650 ANOULD

Accueil secrétariat :

☎ 03-29-57-10-08

✉ mairie.anould@wanadoo.fr

🌐 www.anould.fr

Horaires d'ouverture de la Mairie
au public :

Du lundi au vendredi
de 9H00 à 11H45
et 14h00 à 17h00

Le samedi de 9H00 à 11h30
(uniquement État civil)



Conseil Municipal

* [Monsieur le Maire d'Anould](#) : Jacques HESTIN

Reçoit sur rendez-vous

* **6 Adjoints :**

- [Alain PARISOT](#) : Adjoint au Sport, à la culture, aux associations, à l'urbanisme

Permanence les mardis de 10h à 12h et sur rendez-vous

- [Virginie THOMAS](#) : Adjointe aux Finances - Sur rendez-vous

- [Jean-Claude HENRY](#) : Adjoint à la Forêt, au patrimoine, à la voirie, à l'agriculture

Permanence les vendredis de 9h à 12h et sur rendez-vous

- [Dragana BEJIC](#) : Adjointe aux affaires scolaires et périscolaires

Permanence les lundis de 8h30 à 10h30 et sur rendez-vous

- [Jean Michel BARETH](#) : Adjoint à la Sécurité, aux bâtiments communaux, à la cérémonie, aux élections

Permanence les lundis et mercredis de 9h à 12h et sur rendez-vous

- [Laure MOULIN](#) : Adjointe à l'Etat civil, à la communication, Bibliothèque et Espace Multimédia

Permanence les mercredis de 9h30 à 11h30 et sur rendez-vous

Les conseillers municipaux :

Bernadette BALL, Sandrine BERTRAND, Guy DELAIRE, Alain DEMANGE, Odile DURAND, Jean-Luc GAUDEL, Laure GÉRARD, Stéphanie JACQUOT, Arnaud LAMAZE, Jacques LOCATELLI, Francois MARTIN, Jean-Paul MICHEL, Brigitte MOULIN, Emmanuelle NOEL, Michèle PERRIN, Michel TISSERAND



Infos utiles

Direction Générale des Services

Mme Sylvie COLNAT, DGS

☎ 06-16-81-52-66

✉ dgs.anould@gmail.com

Services techniques

M. Philippe PIERREL

Voie des Chartons

☎ 03-29-57-08-40

Ecole primaire de la Hardalle

34 rue Alphonse Daudet

☎ 03-29-57-18-10

Ecole maternelle des Adelys

Rue Alphonse Daudet

☎ 03-29-57-18-12

Ecole primaire et maternelle du Souche

98 Rue Jules Ferry

☎ 03-29-57-03-56

MAM (Maison d'Assistantes Maternelles)

117 Rue de Colmar

- Mmes Laëtitia HUMANN et
Nathalie MRAD

- Accueil des enfants à partir de
2 mois 1/2

- De 6h30 à 19h, du lundi au
vendredi

☎ 07-71-69-67-69

TARIFS DES SALLES :

* Tarif A : Utilisation égale
ou inférieure à 4h

* Tarif B : Utilisation de
4h à 12h

* Tarif C : Utilisation de
12h à 48h

* Les salles sont GRATUITES
pour les scolaires et les
associations communales

Mil Club :

A = 50 € B = 80 € C = 130 €



Salle Roger Loury :

A = 80€ B = 140 € C = 235 €





Infos utiles

CCAS et portage des repas

Le CCAS a pour mission le portage des repas au domicile, assuré par Mme Corinne JACQUOT ou par Mme Fanny MARTIN (en période de congés).

- Du lundi au samedi compris
- Tarif : 8€ / repas (règlement par chèque à la semaine auprès de Corinne ou Fanny)



- Pour toutes les personnes qui ont le besoin (ponctuellement ou sur le long terme) : seniors, malades, retour d'opération, en situation de handicap...
- Fournisseur : Hôpital local de Fraize
- Inscriptions et renseignements en mairie au 03-29-57-10-08

Service aux seniors



Le CCAS propose un service de collecte au domicile pour le papier, le plastique et le verre.

- Sur inscription en mairie au 03-29-57-10-08
- Tous les 1^{ers} ou 3^{èmes} mardis du mois (une seule collecte mensuelle par habitant) en fonction des inscriptions.

La Poste

926 Rue de Saint-Dié

☎ 36 31



Horaires d'ouverture :

Lundi - Mercredi - Jeudi - Vendredi
de 9h à 12h et de 14h à 17h

Mardi de 10h à 12h et de 14h à 17h

Samedi de 9h à 12h



Maison de l'Enfance

RESTAURATION SCOLAIRE (Tous les jours de classe) :

- Repas fournis par API Maxéville
- Réservation des repas au plus tard à 9h30 la veille par téléphone ou Internet (Attention : pour les lundis, prévenir le vendredi qui précède, au plus tard à 9h30)

GARDERIE PERISCOLAIRE (en période scolaire, sur deux sites) : Maison de l'Enfance et Ecole du Souche)

- 6h45 à 8h30 les matins
- 11h30 à 13h30 les midis
- 16h30 à 18h45 les soirs



L'ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement) :

- Ouvert aux enfants de 4 à 14 ans, sur réservation, uniquement à la semaine complète
- De 9h à 17h pendant les périodes de congés scolaires
- Garderie à la Maison de l'Enfance de 7h à 9h et de 17h à 19h
- Prochaines sessions 2019 :
 - * Du 8 au 12 et du 15 au 19 avril
 - * Du 8 juillet au 30 août (Attention ! Semaine 33 fermée)
 - * Du 21 au 25 et du 28 au 31 octobre

MERCREDIS RECREATIFS :

- Ouvert aux enfants de 4 à 14 ans, sur réservation, au plus tard le lundi qui précède, avant midi
- De 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30 (demi-journée ou journée complète, avec ou sans repas)
- Garderie à la Maison de l'Enfance de 6h45 à 8h30 et de 16h30 à 18h)

188 Rue Alphonse Daudet

Mme Angélique VOINSON

☎ 03-29-57-06-23

✉ : maisonenfance88650@gmail.com



Bibliothèque / Espace multimédia

Bibliothèque Municipale d'Anould

Place de Montluçon

☎ 03-29-57-18-17

(M. Bruno COLIGNON)

✉ anould.biblio@wanadoo.fr

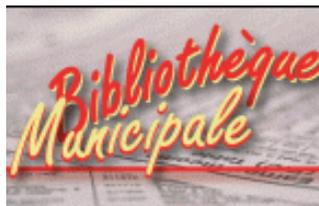
Horaires d'ouverture au public :

Lundi : 10h-12h et 16h-18h

Mercredi : 9h-12h et 14h-18h

Jedi : 10h-12h et 16h-19h

Samedi : 9h-12h30



La bibliothèque est ouverte à tous et la carte familiale d'abonnement ne coûte que 10 € (20 € pour les extérieurs à la commune). Chaque membre de la famille pourra alors emprunter 3 livres pour une durée de 3 semaines.

Espace Multimédia

Place de Montluçon

☎ 03-29-56-13-85

(Mme Céline LAURENT)

✉ em.anould@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture au public :

Lundi : 10h-12h et 14h-18h

Mercredi : 9h-12h et 14h-18h

Jedi : 14h-19h

Vendredi : 10h-12h et 14h-16h30



L'espace multimédia est ouvert aux habitants de la commune. Vous pouvez vous inscrire à n'importe quel moment de l'année pour vous initier à l'informatique pour 10 € à l'année.



Infos utiles

BRULAGE DES DECHETS VERTS ET VEGETAUX

Le brûlage à l'air libre et la destruction par incinérateur des déchets verts ou déchets végétaux sont interdits sur tout le territoire de la commune. Ces déchets résultent de la tonte des pelouses, de la taille de haies et d'arbustes, d'élagages, de débroussaillages et d'autres pratiques similaires. Seul le Préfet peut accorder une dérogation ponctuelle en la matière, sur proposition de l'autorité sanitaire et après avis du Conseil Départemental de l'Environnement et des Risques Sanitaires et Technologiques.

Pensez au compostage et à utiliser la déchetterie intercommunale.

Décret du 18/04/2002, Avis du Tribunal Administratif de Nancy (15/02/2007), Circulaire interministérielle du 18/11/2011, Art. L541-21-1 du code de l'environnement, Art. 84 du règlement sanitaire départemental des Vosges.

Déchetterie intercommunale

100 Avenue Henri Poincaré

☎ 03-29-57-13-37

* Du 01/04 au 31/10 :

Lundi : 8h00 à 12h00 et

14h00 à 18h00

Du mardi au vendredi :

14h00 à 18h00

Samedi : 8h00 à 12h00 et

14h00 à 18h00

* Du 01/11 au 31/03 :

Lundi : 9h00 à 12h00 et

14h00 à 17h30

Du mardi au vendredi :

14h00 à 17h30

samedi : 8h00 à 12h00 et

14h00 à 17h30



Collecte des ordures ménagères

Le ramassage est organisé tous les mercredis matins. La population est priée de sortir les conteneurs la veille au soir.

En cas de collecte un jour férié, celle-ci a lieu le jour suivant.



Infos utiles

* ① 15 SAMU

* ① 18 ou 112 (N° européen)
POMPIERS

* ① 17
**POLICE GENDARMERIE
BRIGADE DE FRAIZE :
03-29-50-31-17**

* ① 114
**N° unique d'appel d'urgence pour
les sourds et malentendants**

* **TAXI ET AMBULANCE
SANTÉ SERVICE**
37-41 Rue de Saint Dié
① 03 29 57 01 66

* **DENTISTES**
Mmes TRITARELLI / VIALLET
77 Place Léon Kirmann
① 03 29 56 21 89

* **ORTHOPHONISTE**
Mme LUTIGNEAUX
264 Rue Rameau
① 03 29 63 16 69

* **PHARMACIE CASSAGNOU**
112 Rue de Saint Dié
① 03 29 57 10 04

* **PODOLOGUE**
Mme DORIDANT
482 Rue de Gérardmer
① 03 29 56 18 04

* **KINESITHERAPEUTES**
- MME BASTIEN
767 Rue de Saint Dié
① 03 29 56 08 43

- M. TOUSSAINT
482 Rue de Gérardmer
① 03 29 57 03 36

* **INFIRMIERES**
BICHEBOIS - SCHNEIDER
33 Place Léon Kirmann
① 03 29 57 15 56

MAISON MEDICALE :
522 Rue Poincaré

* **MEDECINS**
Drs VERGIER - STEFFANN
① 03 29 57 08 27

* **INFIRMIERES LIBERALES**
GAMBELLIN - MATHIEU
① 03 29 50 04 63

* **KINESITHERAPEUTES**
- M. JACQUEL
① 03 29 42 60 11

- M. ION
① 03 29 42 60 11

* **SAGE FEMME**
MME ERNST
① 06 77 96 10 46

* **VETERINAIRE M. MARTEL**
Place Monluçon
① 03 29 52 95 91



Infos utiles



Maison de Services au Public

Les MSAP sont créées à destination des habitants de tous les territoires et notamment des territoires ruraux et des zones périurbaines.

Objectifs :

Améliorer l'accès à tous les services assurés par les grands opérateurs nationaux et locaux de services de proximité (Pôle Emploi, CAF, CNAV, CARSAT, MSA, La Poste et GRDF...)

Les MSAP regroupent en un lieu unique une gamme élargie de services.

Horaires d'ouverture au public :

- Lundi : 14h00 à 17h00
- Mardi : 8h30 à 12h00
- Mercredi : 8h30 à 12h00 et
13h30 à 17h00
- Jeudi : 8h30 à 12h00 et
13h30 à 17h00
- Vendredi : 8h30 à 12h00

Mme Christelle GERARDIN

33 Place Léon Kirmann

☎ 03-29-50-17-22



Associations

Musiques :

Rock Passion MAD

Salle Désiré Granet

☎ 03-29-51-65-41

Musique «La Renaissance»

Salle Désiré Granet

☎ 06-20-60-38-02

l.george@sfr.fr

www.larenaissance-anould.fr

Metal Event Project

☎ 06-78-79-05-99

metaleventproject@gmail.com

Sportives :

Cercle Pongiste

Rue d'Harreville

☎ 06-11-75-59-41

jeanpierre.voyen@sfr.fr

www.cercle-pongiste-anould.com

CIS Anould (Athlétisme)

☎ 06-07-46-99-14

michel.magron88@orange.fr

C. Physique

☎ 06-72-23-09-30

Triangles (Yoga)

☎ 03-29-57-36-43

denisefresse@orange.fr

Vélo Sprint Anould

☎ 06-79-37-11-31

velosprintanould@orange.fr



Associations

Sportives :

Country

Salle Désiré Granet

① 03-29-57-01-94

E.S.H.M (football)

① 06-72-81-23-11

eshm.football@orange.fr

Gymnastique d'Entretien Adultes

salle Désiré Granet

① 07-86-71-15-82

martineanould@wanadoo.fr

Judo Club Saint-Léonard

salle Saumon à St-Léonard

① 06-70-30-54-58

judoclubstleonard@gmail.com

Majorettes «Les Etoiles»

Salle Désiré Granet

① 06-19-02-20-52

lesetoilesanould@gmail.com

Moto Club

① 06-03-31-75-61

moto-club.anould@orange.fr

Moto racing d'Anould

① 03-29-57-01-44

Nippon Kempo

Salle Désiré Granet

① 06-87-51-42-69

Culturelles :

Anould d'hier et d'aujourd'hui

Place Montluçon

① 06-81-06-42-55

noeladha@laposte.net

Anould Arts Graphiques

Maison de l'Anoux

① 06-98-68-31-60

secretariat-aag@sfr.fr

Autres :

Anould les Idées

Mille club

① 06-83-77-11-10

Club du 3ème âge

① 03-29-57-03-83

Comité de Jumelage Anould Schöneck

① 03-29-57-13-69

Comité des Anciens

Local salle R. Loury

① 06-50-77-27-63

maurice.hennebert@sfr.fr

Comité des Fêtes

① 06-88-46-64-12

Protection civile

Rue d'Harreville (Ancien presbytère)

① 03-29-57-03-54



Associations

Croix Rouge

Local de Fraize

① 03-29-50-36-90

Donneurs de Sang

① 06-40-23-68-76

hubert.goeury@orange.fr

ADMR

Rue de Gérardmer

① 03-29-56-30-58

A.L.C.A.V.F (Algèbre Vasculaire de la Face)

① 06-03-64-66-49

bernard.grivel@sfr.fr

www.alcavf.fr

Amicale de la chasse

① 06-48-15-82-94

Amicale du Personnel Communal

① 03-29-57-00-27

Vosges Vendée

① 03-29-50-34-30

Parents d'élèves du val de Meurthe

① 06-70-89-50-10

Pour les écoliers du Souche

① 06-74-33-68-44

pepinieres.thomas@orange.fr

Tonic Saveur Club

① 03 29 50 38 19

Amicale des Sapeurs Pompiers

Caserne des sapeurs pompiers

① 07-81-44-24-31

vincent-lamaze.88@orange.fr

Patriotiques :

Médaillés militaires

① 06-07-23-00-85

jean-charles.benoit@orange.fr

Anciens Combattants

Mairie d'Anould

① 06-08-78-68-86

Anciens d'AFN

① 03-29-57-01-07

jacques.calmeyn@orange.fr

Pupilles de la nation et orphelins de guerre

① 09 75 71 84 56

Souvenir Français

① 03 29 51 78 78

Pour tout changement, erreur ou oubli, merci de contacter la mairie au

① 03-29-57-10-08



Sécurité / Prévention

Antenne de protection civile

Depuis plusieurs années après sa création, l'antenne de protection civile d'Anould continue son essor et son développement. Forte de sa trentaine de membres actifs bénévoles, la protection civile est une association à but non lucratif dont les principales valeurs se résument en 3 mots : former, secourir, aider. Tous les bénévoles de l'association sont formés gratuitement aux différents diplômes de prévention et de secours civiques de niveau 1 et 2 et aux premiers secours en équipe de niveau 1 et 2. Ils participent ensuite aux différents dispositifs prévisionnels de secours (courses cyclistes, trails, moto-cross, rallyes) au niveau local ou départemental. Les membres bénévoles peuvent aussi participer aux missions d'aide et de soutien aux populations sinistrées en France et à l'étranger.

Inscriptions et renseignements auprès de Jean-Paul LEGALLE (03-29-57-03-54) ou auprès du responsable pédagogique Joris HATON (06 06 63 66 23)

C'est ainsi que plusieurs de ses membres ont pu participer à différentes missions spécifiques comme l'accompagnement de la population après les attentats survenus cette année notamment à Strasbourg. Pour parfaire leurs connaissances, les gestes de premiers secours sont revus et répétés régulièrement sous la houlette de leur formateur Joris HATON. Différents cas pratiques sont alors soumis aux stagiaires : de l'arrêt cardiaque en passant par les malaises, brûlures ou diverses contusions. Les secouristes peuvent ainsi revoir les différentes techniques de prise en charge des blessés et l'utilisation du matériel adéquat. Acquérir et maîtriser les gestes de premiers secours est un acte civique important qui peut aussi aider à sauver ses proches. Venez nous rejoindre.





Prévention
Sécurité



Sécurité / Prévention



Le label "Ville Prudente" a pour objet de mettre en avant les collectivités territoriales qui œuvrent de manière significative pour une diminution des accidents de la route sur leur territoire. Aux côtés de 134 "autres villes et villages prudents", Anould a été la seule commune des Vosges récompensée "Ville Prudente" le 20 novembre 2018 à Paris lors du salon des Maires, organisé par l'AMF.



Après avoir subi la tempête de 1999, le Maire Jacques Hestin a voulu en effet tout mettre en œuvre pour faire face à une éventuelle autre crise grave et anticiper la protection de la population avec la réalisation d'un Plan Communal de Sauvegarde (PCS).

Le fondateur du label Pavillon orange, le Général François Vernoux, a remis officiellement le drapeau orange ainsi que le diplôme du label à Jacques Hestin en 2017 en mairie.





Prévention
Sécurité



Sécurité / Prévention



La commune d'Anould est équipée de 7 défibrillateurs grâce au projet DefiDéo, porté depuis 2008 par le Pays de la Déodatie, qui permet de réduire le coût d'acquisition de ces appareils.

Pour aller plus loin, la commune d'Anould a signé en 2018 une convention de collaboration avec la start up Lifeaz, spécialiste du défibrillateur connecté, conçu pour le domicile, là où 80 % des arrêts cardiaques ont lieu. Ce système permet de simplifier au maximum la maintenance et surtout de nous assurer que l'appareil est opérationnel (Alerte à la moindre anomalie batterie faible, changement d'électrodes,...)



La commune dispose de trois défibrillateurs en extérieur, en accès libre qui se trouvent aux endroits suivants :

- * Mairie d'Anould 696 Rue de Gérardmer
- * La Poste à Anould 926 Rue de Saint-Dié
- * Salle Désiré Granet Rue du Val de Meurthe

et de 4 autres à l'intérieur des bâtiments suivants :

- * Salle Loury
- * Mill Club
- * Tennis de table
- * Stade du Pair



Vous pouvez télécharger l'application "Staying Alive" sur App Store pour IOS et Play Store pour Android. Cette application vous permet de situer tous les défibrillateurs qui sont aux alentours, quelque soit l'endroit où vous vous trouvez.



Prévention
Sécurité



Sécurité / Prévention

Le Centre d'Incendie et de Secours d'Anould

** Il est composé de 39 sapeurs-pompiers (8 femmes et 31 hommes) soit 1 lieutenant, 4 adjudants, 2 sergents-chefs, 1 sergent, 9 caporaux et caporaux-chefs et 17 sapeurs, à ces sapeurs-pompiers s'ajoutent 5 officiers du Service de Santé et Secours médical :*

Un Médecin-Commandant, deux Médecins-Lieutenants, deux Infirmières-Lieutenants.

Le centre a été sollicité à 311 reprises en 2018 (313 en 2017). Ces interventions ont été assurées à l'aide des trois véhicules qui nous sont affectés :

- Un fourgon Pompe Tonne Secours Routier Tunnelisé (6 places, réserve d'eau de 3200 litres, pompe de 2000 litres par minute, matériel de désincarcération, équipements spécifiques pour intervenir dans le tunnel Maurice Lemaire. Il y a trois véhicules de ce type dans le département (Raon-l'Etape, Saint-Dié et Anould).

- Un Véhicule Tous usages Léger (arrêt cardiaque, malaise, accident du travail, inondation, nid de guêpes, animaux en divagation)

- Un Véhicule Poste de Commandement (Gestion des interventions importantes). Il y a trois véhicules de ce type dans le département (Anould, Remiremont et Vittel).





Histoire et Patrimoine

Idée balade : "A la découverte des croix d'Anould" (7,2 kms)

1- Départ : Place de Montluçon

Croix de la Place de Montluçon (1806, altitude 463 m, **48°11'09 N, 6°56'51 E**)

Prendre la rue des acacias (devant la caserne des pompiers)



2- Croix du dessus de la Hardalle (1805, altitude 466 m, **48°11'01 N, 6°56'58 E**)

Prendre La rue de Schöneck, puis à droite la rue de l'église



3- Croix du cimetière (1804, altitude 491 m, **48°11'01 N, 6°56'50 E**)

Retourner sur ses pas, rue de l'église puis rue André Claude



4- Chapelle Notre Dame des Ermites (1808, altitude 492 m, **48°10'57" N, 6°56'44" E**)

Continuer la rue André Claude



5- Croix de Mission (altitude 478 m, **48°10'56 N, 6°56'42 E**)

Prendre la rue Charles de Gaulle (à gauche) vers le numéro 7





Histoire et Patrimoine

Idée balade : "A la découverte des croix d'Anould" (7,2 kms) (suite)

6- VARIANTE (+ 600 mètres)

Prendre (en face) la voie de la Vierge de la Délivrance

Vierge de la Délivrance : (1919, altitude 502 m,
48°10'54", N, 6°56'28"E)

Revenir sur ses pas et prendre la rue Charles de Gaulle
(à droite)



7- Croix de la Voie du Chapitre (1793, altitude 485 m,
48°10'34 N, 6°56'35 E)

Reprendre la rue Charles de Gaulle jusqu'à son
carrefour avec la rue des Meizes



8- Croix de la rue Charles de Gaulle (1803, altitude
497 m, 48°10'30 N, 6°56'36 E)

Continuer la rue des Meizes sur 50 mètres.



9- Croix des Meizes (altitude 504 m, 48°10'30 N,
6°56'40 E)

Retourner sur ses pas et reprendre la rue Charles de
Gaulle.





Histoire et Patrimoine

Idée balade : "A la découverte des croix d'Anould" (7,2 kms) (Fin)

~~~~~  
10- Croix de la Taillanderie (altitude 503 m, **48°10'22 N, 6°56'30 E**)

Prendre le chemin du Clos Pré



~~~~~  
11- Croix des Grands Champs (1823, altitude 608 m, **48°10'10 N, 6°55'49 E**)

Prendre le chemin de la Fontaine en direction de la D8. Traverser la D8 ATTENTION ! Descendre la rue Anatole France



~~~~~  
12- Croix de la rue Anatole France (altitude 495 m, **48°10'34 N, 6°55'40 E**)

Continuer à descendre la rue Anatole France



~~~~~  
13- Croix de la Chapelouze (altitude 491 m, **48°10'51 N, 6°56'13 E**)

Prendre la rue des Adelys, puis la rue L. Petitnicolas en direction du rond-point "devant le Château"



~~~~~  
14- Croix du Pair (1805, altitude 454 m, **48°11'18 N, 6°56'40 E**)

Remonter la rue Honoré Guery en direction de la place de Montluçon.



Nous espérons vous avoir fait passer un agréable moment.



## Tourisme

### Le Bureau d'Informations Touristiques d'Anould

Il est ouvert aux mêmes heures que La Poste. (voir Page 5)  
Documentation en accès libre

\* Les visiteurs peuvent y trouver toute la documentation sur la destination ainsi que des idées de visites et de loisirs sur l'Alsace.

☎ : 03 29 50 15 18  
ou 03 29 42 22 22

Un accueil physique est assuré pendant les congés d'été



### Hébergements sur la commune :

❖ Plusieurs chambres d'hôtes, gîtes, meublés de tourisme classés et non classés

Renseignements en mairie au 03-29-57-12-09

⚠ Pour les hébergements, pensez à déposer vos déclarations en mairie à l'aide des formulaires Cerfa N°13566\*03 et N°14004\*04

### Nos 2 campings :

- ① Camping Les Acacias - 191 Rue L. de Vinci - 03 29 57 11 06
- ❖ 19 locations : 7 mobil-homes, 2 roulotte, 2 bungalows, 8 chalets
- ❖ 43 emplacements (tentes, caravanes, camping-cars) dans le camping les Acacias
- ② Camping Nature - Route du Faing - 03 29 57 11 06
- ❖ 12 emplacements

**Notre ville s'est vue décerner le label "Commune Touristique" en septembre 2018, pour une durée de 5 ans.**





## Tourisme

### Ecotourisme

L'écotourisme est un tourisme axé sur la nature et les patrimoines (naturel, architectural, historique et immatériel). Il propose une expérience éducative à la nature plutôt que simplement consommer la nature. Il contribue aussi au bien-être des habitants, des artisans et des commerçants et encourage leur participation.

### Station Verte

Une Station Verte est bien une destination de nature qui propose une offre d'activités au coeur d'un patrimoine naturel et culturel ou historique riche. C'est une destination que l'on peut découvrir à son rythme sans se sentir aspiré par un effet de masse assourdissant. La proximité avec les habitants fait partie des valeurs fortes qu'incarnent les Stations Vertes, celles et ceux qui les font vivre.

- ❖ La Commune d'Anould travaille en partenariat avec les 6 communes Stations Vertes du territoire de la Communauté d'Agglomération de Saint-Dié-Des-Vosges

- ❖ La Commune d'Anould oeuvre en partenariat avec les communes Stations Vertes du Massif des Vosges (Vosges du Sud et Alsace) ainsi qu'avec le Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges

- ❖ La Commune d'Anould est en lien avec l'Office de Tourisme Intercommunal de Saint-Dié-des-Vosges sur diverses actions :

- ★ Elle participe à l'organisation de la "Fête de l'Ecotourisme" et de la "Fête du Terroir"

- ★ Elle co-construit une offre de séjours autour des itinérances, du bien-être, des filières courtes agricoles avec le "petit +" pour valoriser la singularité de chaque Station Verte dans une démarche collective de complémentarité

- ★ En 2019, les hébergeurs de la commune d'Anould seront invités à participer à des ateliers "sensibilisation aux éco-gestes" organisés par l'Office de Tourisme Intercommunal de Saint-Dié-des-Vosges.



# Développement durable

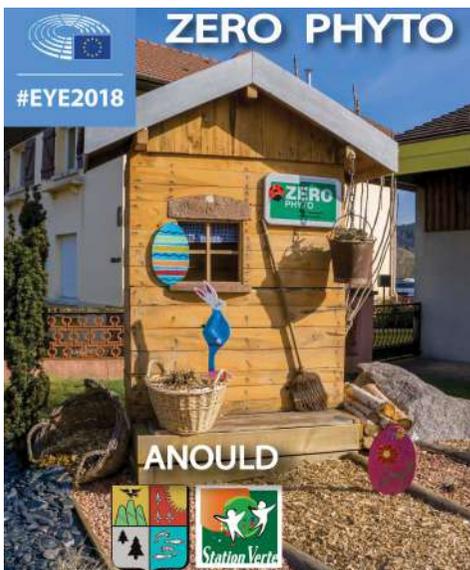
## Une commune sans pesticides

Depuis le 1er janvier 2017, la loi dite "Labbé" interdit l'utilisation des produits phytosanitaires chimiques pour l'ensemble des structures publiques (communes, départements, régions, Etats, établissements publics). Le passage au "zéro phyto" est certes un défi mais la ville d'Anould a su le relever très tôt. Depuis 5 ans déjà, on a supprimé les produits phytosanitaires y compris des produits de biocontrôle et "à faible risque" et les produits anti-mousse sur les trottoirs.

Notre commune s'engage à adopter des techniques alternatives comme les méthodes thermiques (eau chaude, réciprocatteur..) ou encore mécaniques (binettes, brosses métalliques rotatives, houes, grattoirs,...)



Désherbeuse à eau chaude



Anould a obtenu le label "Commune Nature" (3 libellules) le 8 novembre 2017 à Pont à Mousson à l'Abbaye des Prémontrés.



## Développement durable

### Mise en place d'un plan de gestion différenciée

Pour faciliter l'organisation des moyens humains et financiers, un plan de désherbage a été élaboré conformément à la cartographie des sites verts à gérer (fils d'eau, joints caniveaux, trottoirs, pieds de murs et d'arbres, allées, bosquets, gazons,...) pour laisser la place aux méthodes naturelles et à la végétalisation. C'est pourquoi, en octobre dernier, nos agents ont "œuvré" au cimetière en créant une zone de test située à droite de l'entrée de l'église : un gazon de voirie a été semé dans les allées, un tapis de sédum déposé entre les tombes et autour du monument, un semi de fleurs au pied des murs, le tout dans un souci d'embellissement et de réduction du nombre d'heures d'entretien.



Commune d'Anould

A partir du mois d'octobre 2018

**ALTERNATIVE  
AUX PESTICIDES**

La ville d'ANOULD  
s'engage !

ICI, une zone test  
d'engazonnement des allées et  
de traitement des  
inter-tombes.

Pour un entretien dans le  
respect de l'environnement  
et de la  
réglementation.

Nous vous remercions pour votre compréhension dans l'évolution  
des pratiques d'entretien du cimetière.



## Ville et Maisons fleuries

### **NUISANCES SONORES :**



Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés à l'aide de tondeuses à gazon, perceuses, tronçonneuses, raboteuses, scies mécaniques, ou autres dont le bruit est susceptible de porter atteinte à la tranquillité du voisinage ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

\* Les jours ouvrables : De 8h30 à 12h et de 14h à 19h30

\* Les samedis : De 9h à 12h et de 14h à 19h

\* Les dimanches et jours fériés : De 10h à 12h

Arrêté préfectoral N°964/08/DDASS/SE relatif à la lutte contre les bruits de voisinage, Code de l'environnement (Art. 571-1), CGCT (Art. L2212-2 et suivants), Code de santé publique (Art. R1334-30 à R1334-37)

### **DEUX FLEURS :**

Présent depuis 60 ans, le label "Villes et villages fleuris" rassemble 4931 communes sur tout le territoire français. Il récompense l'engagement des communes en faveur de l'amélioration de la qualité de vie : la place accordée au végétal dans l'aménagement des espaces publics, le respect de l'environnement (gestion des ressources naturelles et préservation de la biodiversité), le développement de l'économie locale, l'attractivité touristique et la préservation du lien social. En 2018, Anould a conservé son label "Deux fleurs" décerné par Lorraine Tourisme pour une durée de trois ans.



### **MAISONS FLEURIES :**

Les personnes intéressées rempliront le bulletin de participation ci-joint et devront nous le faire parvenir à la mairie d'Anould avant le 30/06/2019. Courant de l'été, des photos seront prises et les candidatures retenues seront récompensées à la rentrée de septembre. Merci à tous pour votre participation et pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez contacter :

\* La mairie au 03-29-57-10-08 ou

\* Mme Laure MOULIN au 06-81-93-36-70



# Maisons fleuries

## BULLETIN D'INSCRIPTION MAISONS FLEURIES



### **ANOULD EN FLEURS**

A déposer en mairie au plus tard  
 le 30 juin 2019

NOM : .....  
 PRENOM : .....  
 Adresse : .....  
 .....

Maison individuelle       Immeuble

Bâtiment : .... Etage : ..... N° d'appartement : .....

Situation par rapport au hall d'entrée :

gauche       centre       droite

Point de repère particulier (ex : balcon avec parasol vert,  
 etc.) : .....

.....  
 .....  
 .....

Date du dépôt : .....

Lieu de dépôt du bulletin :  
 Secrétariat de la mairie d'Anould





## **Manifestations**

- \* 6 avril : **2<sup>ème</sup> Gala des Majorettes à 20h30**, salle Granet
- \* 10 avril : **Don du sang de 16h à 19h**, salle Loury
- \* 20 avril : **Repas dansant Cercle Pongiste à 20h**, salle Loury
- \* 8 mai : **Cérémonie du 8 mai, devant la mairie**
- \* 12 mai : **Prix du garage Georges**
- \* 12 mai : **Thé dansant, Algie Vasculaire de la Face, salle Loury**
- \* 19 mai : **Marche du coeur, col du Plafond**
- \* 26 mai : **Elections Européennes**
- \* Du 27 mai au 3 juin : **Semaine des arts**, salle Granet et Maison de l'enfance
- \* 30 mai : **Saint Boscu**, amicale des Sapeurs Pompiers
- \* 1er et 2 juin : **Boucles de la Haute Meurthe**
- \* 1er et 2 juin : **Trophée cynophile**, Papeteries du Souche
- \* 4 juin : **Cross des écoles**, stade du Pair
- \* 9 juin : **Marché aux puces**, Comité des Anciens, parking de La Poste
- \* 15 et 16 juin : **Congrès Départemental des Sapeurs Pompiers**
- \* 22 juin : **Fête de la musique à 20h30**, La Renaissance, salle Granet
- \* 28 juin : **Ping pong famille**, cercle pongiste, salle du Ping Pong
- \* 6 juillet : **Feux de la Saint-Jean**, Comité des Fêtes, Av. Poincaré
- \* 14 juillet : **Cérémonie à Anould et feux d'artifice à St Léonard**

## Sudoku facile

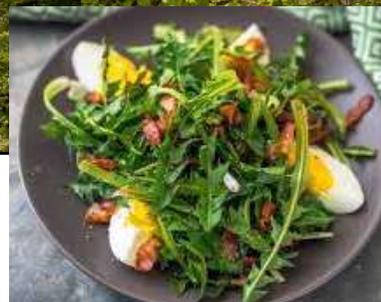
|   |  |   |   |   |   |   |   |   |
|---|--|---|---|---|---|---|---|---|
|   |  | 6 |   | 4 |   |   |   |   |
|   |  | 2 |   | 5 | 1 |   | 9 | 6 |
| 8 |  | 9 | 6 | 2 | 7 | 4 |   |   |
|   |  |   | 4 |   |   | 9 |   | 1 |
| 3 |  | 1 | 7 |   | 2 | 6 |   |   |
| 9 |  | 8 | 5 |   |   | 3 |   | 7 |
|   |  |   | 1 | 7 | 8 |   | 6 |   |
|   |  | 4 |   |   |   | 2 |   |   |
| 5 |  | 7 | 2 |   |   | 1 |   | 3 |

## Sudoku difficile

|   |  |   |   |   |   |   |   |   |   |
|---|--|---|---|---|---|---|---|---|---|
|   |  | 8 |   | 5 | 7 |   | 2 |   |   |
|   |  |   | 9 | 6 |   |   |   |   |   |
| 4 |  | 1 |   | 9 |   |   |   |   |   |
| 9 |  | 4 |   |   |   | 3 |   |   |   |
|   |  |   |   |   |   |   | 3 |   |   |
|   |  | 5 |   |   |   |   |   | 7 | 8 |
|   |  | 9 |   |   |   | 7 | 5 |   |   |
| 2 |  |   |   |   |   |   |   | 6 | 4 |
|   |  |   |   |   |   | 6 |   | 2 | 9 |

## Notre recette du jour...

### Salade de pissenlits aux Lardons



- \* Bien nettoyer les pissenlits.
- \* Prendre un saladier passé à l'eau bouillante afin qu'il soit chaud.
- \* Dans une poêle faites rissoler de petits lardons qui vont jeter toute leur graisse.
- \* Versez les lardons sur les pissenlits.
- \* Remettez la poêle sur le feu.
- \* Versez une ou plusieurs cuillères de vinaigre suivant la quantité de salade, une pincée de sel, une pincée de poivre.
- \* Reversez le tout dans le saladier.
- \* Tournez et retournez votre salade. Toute cette opération doit se faire vivement.
- \* Ajoutez à cette préparation une petite salade de pommes de terre chaudes coupées en fines lamelles ou même des oeufs durs coupés. Puis, assaisonnez d'échalotes hachées.
- \* Mangez de suite.

Bonne dégustation !